

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

### **JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS : AU COLLÈGE LIONEL-GROULX, LES PROFS EN NÉGO EXPRIMENT LEUR COLÈRE**

Sainte-Thérèse, le 2 octobre 2015 – À l'occasion de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et devant l'absence de progression à la table de négociation, le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx (SEECLG) tiendra, le lundi 5 octobre, un piquetage devant le collège avant le début des cours, dans le cadre d'une action nationale.

Pour Michel Milot, président du syndicat des professeurs, après 10 mois de négociation, l'obtention de mandats de grève très forts démontre l'état d'insatisfaction très élevé chez les professeures et les professeurs de cégep. « Après, la grande manifestation du Front commun du samedi 3 octobre dans les rues de Montréal, nous poursuivrons nos actions le lundi 5 octobre dans notre cégep. Les demandes de recul patronales sont trop importantes, notamment pour les précaires, mais également pour l'ensemble du réseau collégial.»

Michel Milot soutient aussi que les demandes patronales sont nombreuses et qu'elles s'attaquent à l'ensemble des conditions de travail des enseignantes et des enseignants, ce qui affectera directement les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants. « Les demandes patronales sont brutales. Le gouvernement veut, entre autres, supprimer près de 1 500 postes dans le réseau collégial, obliger certains professeurs à accepter un poste dans un rayon de 250 kilomètres et augmenter le nombre d'élèves par classe.», ajoute-t-il.

En juin dernier, dans le but d'en arriver à une entente négociée, l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC), qui représente le SEECLG à la table de négociation sectorielle, a demandé l'intervention d'un conciliateur, puis d'un médiateur dans la négociation. Depuis la mi-septembre, les syndicats de l'ASPPC, représentant l'ensemble du corps professoral au collégial, ont obtenu le droit de grève légal.

#### **Journée mondiale des enseignantes et des enseignants**

La date du 5 octobre a été choisie pour célébrer l'anniversaire de l'adoption, en 1966, de la recommandation de l'UNESCO et de l'Organisation internationale du travail portant sur les conditions de travail du personnel enseignant. Cette journée permet de mieux faire reconnaître le rôle crucial du personnel enseignant dans la transformation de la vie des jeunes et des sociétés partout dans le monde.

Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx est affilié à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) qui regroupe quelque 33 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités.

- 30 -

#### **Renseignements :**

Michel Milot, président du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx  
(tél. au travail : 450-430-3120 #2296, cell. : 514-686-6404, adresse courriel : [michel.milot@hotmail.ca](mailto:michel.milot@hotmail.ca))